

Le mot du Maire

SOMMAIRE

Mot du Maire

P 1

- · Agenda du Maire
- Rentrée scolaire 2015-2016

P 2

Les travaux

P 3

- Conseils municipaux
- Newsletter

P 4

- Tarifs de location des salles
- Insee

P 5

- · Conseil de sages
- Etat civil

P 6

- Accueil des nouveaux habitants
- Pot de remerciements

P 7

- Bon anniversaire, Madame Faye!
- Repas de Noël des Aînés

PR

- · La page de l'agglo
- Arrivée de la 4G

P 9

- Téléthon
- · L'huître en fête

P 10

- Maza'Val
- Concert aux Chandelles

P 11

La Fondation La Borie

P 12

- Foyer des Aînés
- Club de pétanque

P 13

- Théâtre
- Chorale Cantabile

P 14

Tennis Club Val de Briance

P 15

- Société de pêche
- Agenda des manifestations

P 16 & 17

- · La page Mag'
- Annonce pressing

P 18

· Le Noël des tout-petits

Responsable de la publication : Yvette Aubisse

Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon

Couverture : Alain Lafeuille

Photos:

Mairie de Solignac, Limoges Métropole, Christian Laîné, Gérald Pichonnaud, Pascal Theys, Alexandre Portheault, Sandrine Miramont, Maza'Val, Foyer des Aînés, Pourquoi pas Jeux, Société de pêche, Fondation La Borie.

Conception : BUREAU DE DESSIN

D. VALLE Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX Tél. 05 55 70 32 84

Bulletin imprimé sur papier recyclé.



2015 est là, la traditionnelle cérémonie de vœux a rassemblé les différents acteurs qui nous accompagnent au quotidien, la population, et vous avez été très nombreux à nous rejoindre. C'est toujours avec le même plaisir que je célèbre cette rencontre que je veux conviviale, et, cette année, entourée du nouveau Conseil Municipal.

Au nom de toute l'équipe municipale, je présente à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, mes vœux les plus sincères : santé, bonheur, réussite. J'adresse un message de chaleur humaine à tous ceux qui sont dans la peine.

A la cérémonie de vœux, face aux évènements dramatiques de début janvier, j'ai souhaité que

nous apportions notre soutien et notre solidarité devant cet acte d'une violence inqualifiable. Nous avons observé un moment de recueillement en hommage à toutes les victimes.

Dans le programme présenté en mars dernier, trois grands chantiers ont été poursuivis et vont voir leur achèvement :

- Le pôle jeunesse : les travaux ont commencé en mars 2014 et seront terminés en février 2015. L'ouverture de la structure est prévue aux vacances de printemps (avril mai).
- Le réaménagement des places Georges Dubreuil et du 8 mai 1945 : les travaux ont commencé, enfin, le 12 novembre dernier et devraient s'achever à la mi-juillet.
- Les rythmes scolaires : nous avions souhaité que les TAP soient de qualité et améliorer la qualité de la garderie. La période de rodage arrive à son terme, un bilan va être fait.

Quant au projet « **Moulin** », la phase de consolidation du bâtiment a été examinée. Les travaux sont importants, l'étude est en train de se finaliser et pourrait être présentée et discutée sous quelques semaines.

Nous sommes en attente de la validation du **projet de mise en valeur de la boucle pédestre de La Borie.** Vous n'êtes pas sans connaître les difficultés que rencontre La Borie. Les relations entre la commune et la Fondation ont toujours étaient très bonnes. Quelle que soit l'évolution future du domaine de La Borie, la commune restera attentive et apportera son soutien aux efforts qui seront accomplis pour que de nouvelles activités s'y développent.

Quelques nouveautés, en matière de communication, une « Newsletter » mensuelle accessible par internet verra le jour dans les prochains mois. Il va être proposé, à destination des anciens, la création d'un Conseil de Sages. Nous souhaitons favoriser la rénovation de l'habitat par des aides financières à la réfection des façades dans le bourg. La procédure est complexe, nous avons commencé à travailler avec la Fondation du Patrimoine, l'Architecte des bâtiments de France et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

J'ai eu le plaisir de récompenser, pour leur dévouement au service de notre collectivité locale, deux employées municipales : Christine CARLIER et Murielle NICOT, en leur remettant la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent. Toutes nos félicitations.

Encore une fois TRES BELLE ANNEE A TOUS.

Bonne lecture de ce nouveau « SOLIGNAC INFO »,

Avec mes sentiments les meilleurs.

Yvette AUBISSE



Réunions de travail dans différentes commissions, institutions, administrations pour le compte de la mairie et de Limoges Métropole :

La mairie

Adjoints - Moulin - Pôle jeunesse - Ecole de musique - Bulletin municipal - Gîtes - Rythmes scolaires - Aménagement des places - SIPE - SIVOM - Conseil municipal - Différentes commissions communales - SVBG (réunions de bureau et A.G.) - C.D.E.N. (Préfecture) - ODHAC (C.A. et commission communication) - CAF (contrat enfance jeunesse) - CDVLLP (Direction des finances publiques) - SIEPAL (réunions de bureau, de commissions, plénières).

Limoges métropole

Commissions - Bureau communautaire - Conseil communautaire - et autres - CA Fondation la Borie - CH Esquirol (conseil de surveillance - commission paritaire et autres) - H.V. Tourisme (réunions de bureau, plénières) - Collège Bernart de Ventadour (A.G. et autres).

Rendez-vous divers:

Urbanisme - Demandes d'emploi - Etat civil - Demandes de renseignements divers - Présidents d'associations - Rencontres pour les écoles - Directions et services de L.M.

Tous les jours : lecture du courrier arrivée - signature du courrier départ.

Sigles utilisés :

SIPE Syndicat Intercommunal pour l'Enfance - SIVOM Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple SVBG Syndicat Vienne Briance Gorre - CDEN Comité Départemental de l'Education Nationale ODHAC Office Public de l'habitat 87 - CAF Caisse d'Allocations Familiales

CDVLLP Comité Départemental des Valeurs Locatives

SIEPAL Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges

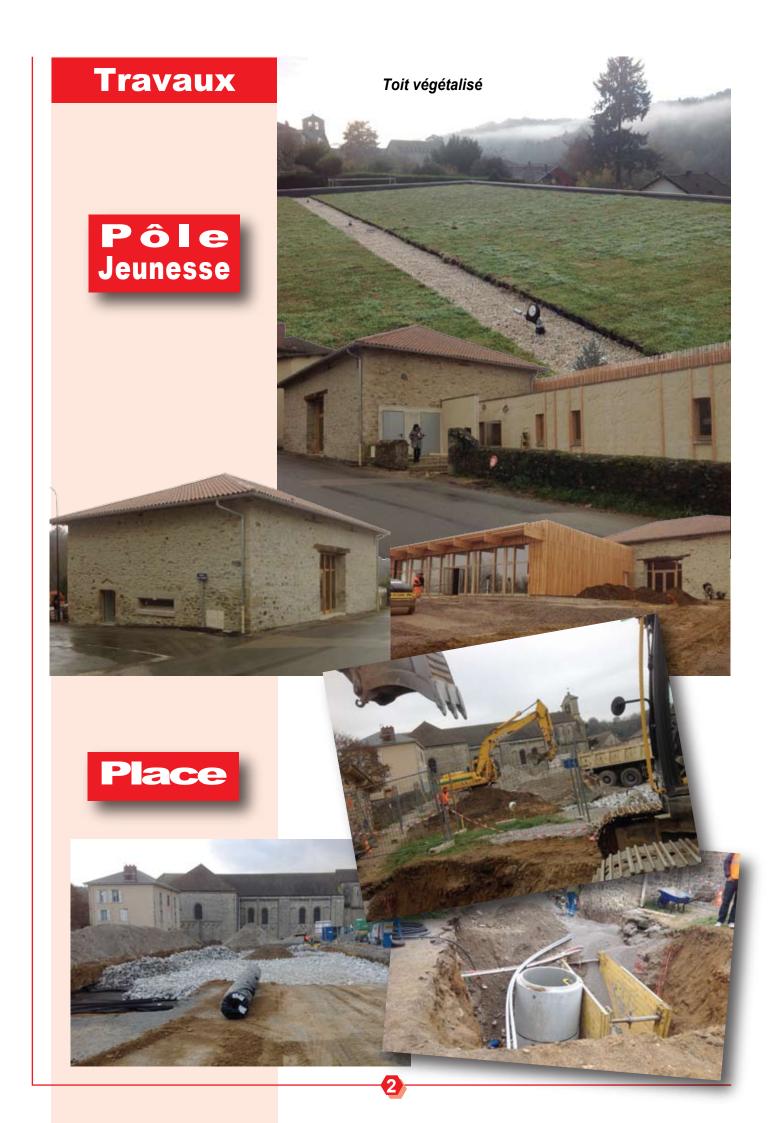
Rentrée scolaire 2015-2016



Afin de mieux prévoir et organiser la prochaine rentrée scolaire, nous invitons les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école à le faire le plus rapidement possible.

Les nouveaux habitants sur la commune et les enfants nés en 2012 sont concernés par cette inscription.

Pour cela, vous devrez vous présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant, si possible avant le 31 mars 2015.



Conseil Municipal du 25 septembre 2014 : à retenir

Demande de subventions

Le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à déposer des dossiers pour des travaux de menuiserie à l'école J. Mazabraud et pour la réfection des toilettes de l'école Val de Briance.

<u>Signature d'une convention avec la Ligue de l'Enseignement/FOL 87 concernant l'animation des TAP et de la garderie</u>

145 élèves sur 167 sont inscrits aux TAP encadrés par douze animateurs qui proposent suivant les périodes et les âges des enfants : jeux, histoires, chants, théâtre, cirque, jeux de raquette, jeux d'opposition, jeux de société, jeux traditionnels, activités nature, environnement. Les premières impressions recueillies sont très favorables

Suppression de tarifs réglementés de vente de gaz naturel

La commune doit signer une convention pour participer au dispositif de mise en concurrence et bénéficier de tarif intéressant (économie moyenne de 24,60%).

Conseil Municipal du 19 novembre 2014 : à retenir

Taxe d'aménagement : fixation du taux et vote des exonérations facultatives

Rappelons que cette taxe finance les équipements publics de la commune (financement voirie, réseaux et raccordement à l'égout).

Taux actuel : 3 %. Il est voté le maintien de ce taux.

Indemnité de conseil du comptable du Trésor

Indemnité au taux de 75% accordée en prévoyant de solliciter le comptable du Trésor sur certains dossiers.

<u>Désignation d'une correspondant défense</u> : Philippe AUBISSE

<u>Signature d'une convention</u> de mise à disposition de services pour la gestion de la station d'assainissement et signature du protocole pour l'utilisation du matériel communautaire d'entretien.

<u>Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable</u> Rapport consultable en mairie.

Vote des tarifs de locations de la salle des fêtes, salle de la fanfare et chapiteau

Il est décidé de ne pas augmenter les tarifs pour 2015 (voir page 4).

Demande de subventions

Le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à déposer des dossiers pour le changement des fenêtres à l'école J. Mazabraud et pour les travaux d'embellissement de la place Georges Dubreuil. Voir l'intégralité des comptes rendus sur le site de la mairie.



La 1ère newsletter sera active début mai 2015. Elle vous permettra d'être informé chaque mois sur la vie de la commune.

Si vous souhaitez la recevoir, indiquez votre adresse mail sur le site de la mairie :

www.solignac.fr

L'onglet newsletter sera situé à gauche de l'écran d'accueil.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES AU 01/01/2015



Salle des Fêtes :

Tarifs de location au 01/01/2015	24 H Habitants de Solignac Associations*	24 H Autres	WEEK-END Habitants de Solignac Associations*	WEEK-END Autres
SALLE	158.00	245.00	235.00	357.00
SALLE + CUISINE	260.00	398.00	337.00	510.00
COUVERTS (par pers.)	0.65	0.65	0.65	0.65
CAUTION (salle)	250.00	250.00	250.00	250.00
CAUTION (ménage)	80.00	80.00	80.00	80.00

^{*}Gratuité deux fois par an

Tarif pour la nuit de la Saint Sylvestre : la mairie se réserve le droit de majorer les tarifs de location de 25%

Salle de la fanfare :

demi-journée : 20 € ; journée : 30 € ;

semaine: 60 € + chauffage; mois: 180 € + chauffage

Chapiteau (derrière le moulin) :

demi-journée: 30 € ; **journée**: 50 € ; gratuit pour les associations de la commune





Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Insee, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), réalise du 2 février au 2 mai 2015, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat et sur l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Bientôt un Conseil de Sages!

Dans notre programme électoral, nous avions prévu d'installer un Conseil de Sages. Nous sommes actuellement dans sa phase de préparation et souhaitons le mettre en place très prochainement.

Décidée par la municipalité, la mise en place d'un Conseil de Sages a pour objectif de montrer que les retraités et les personnes âgées ont encore un rôle à jouer dans la société en mettant l'expérience acquise au cours de leur vie au service de leur commune.

Quelles sont ses missions?

Ce sont des missions de conseils, de réflexion et de propositions à la municipalité mais sans pouvoir décisionnel.

Qui peut être un Sage?

Toute personne de 55 ans et plus (à définir par la municipalité), retraitée ou préretraitée, sans mandat électif et inscrite sur les listes électorales de la commune.

Comment est-il élu ?

Le maire étudie les candidatures et vérifie l'éligibilité des candidats, soumet la liste au conseil municipal qui vote. Les Sages sont élus à la majorité simple.

Comment travaille-t-il?

Le Conseil de Sages élit son président, établit son règlement intérieur qu'il soumet à la municipalité. Il se réunit régulièrement pour travailler sur des missions confiées par le maire ou sur d'autres dossiers émanant de ses propres réflexions ou de demandes de la population. Puis il établit un compte rendu de ses réunions.

Un référent municipal, désigné par le maire, est l'intermédiaire entre le Conseil de Sages et la municipalité. Marie-Claude Naudon occupera cette fonction.

Alors, si vous êtes tentés par cette expérience et si vous remplissez les critères d'éligibilité, n'hésitez pas à poser votre candidature :

- Au secrétariat de mairie, au téléphone (05 55 00 50 09) ou par courrier
- Par mail: adjoints-solignac@orange.fr.

Merci de répondre avant le 15 mars 2015.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

21 octobre TECHER Armonie - 16, avenue St Eloi

28 octobre
03 novembre
30 novembre
Clémence Solène - Les Fontaines de Pouzol
VALETHOU Robin Laurent - 43, avenue d'Obernai

15 décembre LEFÈVRE BROCHE Camille Clémentine Nausicaa - 58, avenue St Eloi

DECES

18 octobre PASTIER Jean François - Villebon

19 décembre ROULIERE Ginette Marie - 104, avenue St Eloi

ETAT CIVIL - ANNEE 2014

NAISSANCES: 18 - MARIAGES: 7 - DECES: 7

Accueil des nouveaux habitants

Echanges de numéros de téléphone, d'adresses mail autour d'un verre... non, nous ne sommes pas à un « speed dating » en ce samedi matin de novembre. La scène se déroule à la mairie où madame le maire et un certain nombre d'élus ont eu la joie d'accueillir les nouveaux habitants.

Ces derniers ont été unanimes : Solignac est une commune où il fait bon vivre, unique par son architecture et son patrimoine, à seulement quelques kilomètres de Limoges.

Après une rapide présentation de chacun, Yvette Aubisse a dressé un portrait du village (atouts, projets, services, travaux, commerces, artisanat, associations, manifestations, etc...), mais aussi sa place au sein de Limoges Métropole. Claude Oyarsabal, le président de l'Office de Tourisme, et Véronique Rosset, l'agent d'accueil, ont eu la gentillesse de participer à ce moment de convivialité.



Nous nous réjouissons de constater que certains de ces nouveaux solignacois sont déjà impliqués dans le tissu associatif de la commune.

Nous nous excusons auprès des habitants « oubliés » en 2014 et les invitons à se faire connaître à la mairie. Rendez-vous en novembre 2015 pour une nouvelle rencontre.

Pot de remerciements

Le 3 décembre, Yvette Aubisse, entourée de quelques conseillers municipaux, a organisé un vin d'honneur afin de remercier les personnes qui ont participé à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Le président de la FOL, les animateurs des activités périscolaires, les enseignants, le personnel des écoles, les parents d'élèves et les responsables de l'accueil de loisirs avaient répondu présents pour ce moment convivial.

Yvette Aubisse avait également souhaité associer les agents techniques à ses remerciements. En effet, certains ont accompli un travail important sur les chemins de randonnée. D'autres ont œuvré pour l'embellissement de Solignac et ont permis de recevoir deux récompenses : 110 € en bons d'achat du département et 200 € de la région.

Autour du buffet, chacun a pu échanger et faire connaissance avec toutes ces personnes qui s'investissent pour Solignac.



Bon anniversaire Madame Faye!

Jeanne Faye est née le 3 janvier 1915 à Châlucet où ses parents étaient garde-barrières. Leur profession les a amenés à se déplacer souvent. Mais, en 1937, Jeanne se fixe au Ménautour au Vigen dans la ferme familiale de son époux.

En 1938 est arrivée une première petite fille, Marie-Louise. La guerre va mettre fin à leur bonheur car Monsieur Faye restera prisonnier 5 ans. Pendant cette longue absence, Jeanne a assumé le travail de la ferme et l'éducation de sa fille.



En 1948 naît alors la deuxième fille du couple, Marie-Claude. C'est chez cette dernière, à Chervais, que Jeanne a élu domicile depuis 21 ans. Elle y coule des jours paisibles en regardant la télévision tout en regrettant de ne plus pouvoir s'adonner à son loisir favori, la lecture.

Le 3 janvier 2015, 4 générations étaient réunies à Chervais pour fêter les 100 ans de Jeanne : ses deux filles, ses trois petits-enfants, Betty, Valentin et Pauline, et son arrière-petite-fille, Alexia, qui attendait une petite sœur dont la naissance était imminente. La petite Lucie est finalement arrivée le 13 janvier.

Ce fut une journée de grand bonheur pour Madame Faye qui est restée jusqu'au bout des festivités.

Le 9 janvier, Yvette Aubisse et deux de ses adjoints, ainsi que la présidente du foyer des Aînés, lui ont rendu visite pour, à leur tour, fêter son anniversaire. Ils ont pris grand plaisir à bavarder avec cette dame dont la mémoire est encore très fidèle.

Repas de Noël des Aînés



Le repas des Aînés s'est déroulé le samedi 13 décembre. Pour l'occasion, la salle des fêtes avait été superbement décorée par les employés communaux. Merci à eux ainsi qu'à Gérard, le chef de cuisine, et son équipe.

Le maire, Yvette Aubisse, a prononcé un discours de bienvenue, suivie par Annick Morizio, conseillère générale et représentant le député, et Gérard Vandenbroucke, président de Limoges Métropole, en présence de Jean-Claude Chanconie, maire du Vigen, Bruno Genest, maire de Condat, d'élus de ces différentes communes, d'Isabelle Sénigout, l'animatrice de l'atelier mémoire et de Josette Laffitte, la nouvelle présidente du Foyer des Aînés.

Ce repas fut animé par l'orchestre de Vincent Gavinet.

Chaque invité est reparti avec un petit cadeau offert par la municipalité.

Des colis de Noël ont été livrés au domicile des absents de plus de 70 ans par quelques adjoints et conseillers municipaux. Ces colis ont été achetés cette année au CIBIAL à Verneuil sur Vienne, les produits étant fabriqués par l'atelier agro-alimentaire des Vaseix.



La page de l'agglo Projet « zéro gaspillage, zéro déchet » Action « éco-exemplarité »

Limoges Métropole s'est engagée dans un programme local de réduction des déchets avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), avec pour objectif de réduire de 7%, par rapport à 2009, le poids des déchets sur le territoire, d'ici 2015.

L'une des actions du programme est l'éco-exemplarité des communes membres de la communauté d'agglomération. L'objectif poursuivi est d'améliorer les pratiques en matière de réduction des déchets afin de montrer aux usagers que les services œuvrent comme eux pour une amélioration de la qualité de la vie.



La direction de la propreté nous a contactés pour organiser une réunion avec tout le personnel municipal afin d'engager cette action. Le 10 décembre, nous avons reçu Marion Fourches, chargée de la réduction des déchets, et nous avons fait le point sur nos pratiques individuelles et sur celles du personnel dans le cadre de son travail. Ensuite un document a été projeté faisant l'état des lieux des déchets sur l'ensemble de l'agglo et des moyens mis en place pour les réduire.

Nous avons confirmé notre engagement dans l'action éco-exemplarité. Un questionnaire sur nos pratiques nous a été remis. A la suite de son analyse, il nous sera proposé une action à mettre en place dans tous les services municipaux. Marie-Claude Naudon est désignée référente pour mener à bien cette action.



Arrivée de la 4G

Les opérateurs de téléphonie mobile déploient les services de 4^{ème} génération (4G) sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas, l'arrivée de la 4G peut affecter la réception des chaînes de la TNT lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR (agence nationale des fréquences).

Que faire en cas de perturbations ?

- 1. Résidence en habitat collectif : signalez les perturbations à votre syndic ou à votre propriétaire qui appellera le 0 970 818 818.
- 2. Résidence en habitat individuel : appelez ce même numéro (appel non surtaxé, coût d'un appel local).

Vous ou votre propriétaire serez rappelé dans les jours qui suivent pour programmer l'intervention d'un antenniste. Ces interventions sont financées par les opérateurs mobiles.

Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite en appelant le 0 970 818 818.



Le samedi 29 novembre a eu lieu à la salle des fêtes un spectacle dont les gains ont été entièrement reversés au profit du Téléthon.

Magicien, chanteurs, DJ, hypnotiseur mais aussi gâteaux, crêpes et boissons ont permis aux spectateurs de passer un bien bel après-midi.

En accord avec le coordonateur du Téléthon 87, la municipalité a décidé de réfléchir (si possible avec nos amis du Vigen) à une animation de plus grande ampleur en décembre 2015.

Un appel sera lancé en cours d'année aux personnes intéressées (associations, particuliers, commerçants...).



Il ne manquait plus que la plage et nous nous serions crus au bord de l'océan par une belle journée d'août. L'huître en fête, qui s'est tenue le 1^{er} novembre au stade, a vu, pour sa onzième édition, un nombre impressionnant de visiteurs se presser devant les stands de coquillages, vins, et autres mets concoctés par les bénévoles de l'Office de Tourisme.

Le soleil radieux et la chaleur ambiante de cette journée ont permis à un bon nombre de personnes de déjeuner sur l'herbe, heureusement d'ailleurs, car nous n'aurions pas eu assez de place pour loger tout le monde sous les chapiteaux.

300 kg de moules écoulées, 200 kg de frites grignotées, un nombre incalculable de crêpes englouties, sans parler des crépinettes et des gâteaux généreusement préparés par les membres du foyer des Aînés et les bénévoles, tel est le bilan constaté en fin de journée. "Lille n'a qu'à bien se tenir avec sa brocante et ses moules!...", lançait, ravi, Claude Oyarsabal, président de l'Office de Tourisme, aux exposants et personnes ayant participé activement à cette superbe journée.



Maza'Val

Cette année, l'association Maza'Val a débuté l'année scolaire très en forme avec

l'organisation d'un après-midi Zumba le dimanche 16 novembre dans la salle des fêtes. Un premier cours était destiné aux enfants. Garçons et filles se sont défoulés avec Carine, sympathique professeur de Zumba plein de dynamisme. Ensuite au tour des grands de s'éclater pendant plus d'une heure et, avec toute cette énergie dépensée, les vitres de la salle des fêtes se sont vite embuées! Tous les participants sont repartis ravis de ce bon moment passé ensemble. A refaire!



Puis a suivi le traditionnel marché de Noël, le samedi 6 décembre, installé cette année encore sous des chapiteaux sur le parking du stade. Ce marché commence à avoir une certaine notoriété et a attiré cette année encore de nombreux visiteurs malgré une météo maussade.

La diversité des exposants présents permettait de trouver des idées cadeaux pour tous les goûts : coffrets gourmands, madeleines, miel, bière locale... mais aussi de superbes bijoux ou accessoires ainsi que des décorations de Noël. Les petits n'ont pas été oubliés avec des jeux de société et des livres.

Les enfants des écoles et leurs enseignants avaient bien travaillé les semaines précédant le marché pour préparer de nombreuses créations.

La vente des sapins a également remporté un grand succès. La quasi-totalité des Nordman et Epicéa ont trouvé un foyer pour passer les fêtes de Noël.

Enfin le marché de Noël ne serait rien sans la visite de la star de ce mois de décembre : le Père Noël qui nous a rendu visite dans la matinée et dans l'après-midi pour la plus grande joie des enfants venus à sa rencontre.

En fin de journée, le bilan était plus que positif. Exposants comme organisateurs étaient ravis de cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La bonne fréquentation de notre marché permettra d'aider les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et de financer différentes sorties pour les enfants.

Concert aux Chandelles

Soirée magique ce 19 décembre 2014. Nous recevions pour la deuxième fois **Nemanja Radulovic et les Trilles** dans une abbatiale comble.

L'introduction a été assurée par les jeunes du groupe **Gospel Fusion Kids** qui nous ont charmés par la qualité de leurs voix, leur enthousiasme et leur joie de chanter ensemble.



Nous avions donné carte blanche à Nemanja et à ses amis les Trilles qui nous ont offert un programme très éclectique allant de Vivaldi à la liste de Schindler en passant par la Habanera de Carmen, la Czardas de Monti, la première danse hongroise de Brahms, des pièces de Bériot, Kreisler... et la sonate de Giuseppe Tartini "les trilles du diable" à laquelle ils ont emprunté leur nom. Leur complicité était perceptible et ajoutait encore à l'émotion transmise par la virtuosité de leur interprétation.

Merci encore aux musiciens pour ce moment d'exception.

<u>Lundi 2 Février 2015</u>, Centre Culturel Jean-Gagnant, 20h30, Places numérotées, Tarif B *Cathy Krier "Rising star" (piano)*

Présentation par la compositrice Catherine Kontz, à 19h, au CCM Jean-Gagnant.

<u>Samedi 7 Février 2015</u>, Château de La Borie, Solignac, 20h30, Places numérotées, Tarif B *Villanella corsica / La Sainte Folie Fantastique*

Présentation du concert à 19h, château de La Borie. Encas sur réservation (8 €)

<u>Vendredi 20 Février 2015</u>, Château de La Borie, Solignac, 20h30, Places numérotées, Tarif B <u>Céline Frisch et "le clavier bien tempéré" (clavecin)</u>

Présentation du concert à 19h, château de La Borie. Encas sur réservation (8 €)

Début 2015, sortie du disque de Céline Frisch «JS. Bach, Le Clavier bien tempéré, Livre I » LABORIE Classique

<u>Dimanche 15 Mars 2015</u>, Château de La Borie, Solignac, 17h, Places numérotées, Tarif A Les romantiques à volonté

Alain Meunier, violoncelle - Anne Le Bozec, piano

<u>Dimanche 15 Mars 2015</u>, Château de La Borie, Solignac, 20h, Places numérotées, Tarif A Les salons de Pauline

Sabine Devieilhe soprano - Alain Meunier violoncelle - Anne Le Bozec piano

<u>Samedi 28 Mars 2015</u>, Château de La Borie, Solignac, 20h30, Places numérotées, Tarif B *Nuove invenzioni - baroque n' jazz / Ensemble Stradivaria*

Venez rencontrer le compositeur David Chevallier, vendredi 27 mars à 18h30, petite salle du CCM Jean Gagnant.

<u>Vendredi 17 avril 2015,</u> Centre Culturel Jean-Gagnant, Limoges, 20h30, Places numérotées, Tarif A

Vivaldi. l'Estro Armonico / Café Zimmermann

Présentation du concert à 19h, Centre Culturel Jean-Gagnant.



Le Foyer des Aînés

Chaque jeudi après-midi, les « fidèles » viennent disputer des parties de Scrabble, de Rummicub, jeux divers et immanquablement... la belote. Les vendredis, les adeptes du bridge se regroupent au local du Foyer et l'après-midi passe sans qu'ils s'en rendent compte.

Et puis il y a les sorties : le jeudi 20 novembre dernier, nous avons visité le CIBIAL (c'est le département de transformation agroalimentaire du lycée des Vaseix). Accueil très sympathique, parcours dans les diverses salles de préparation des produits, visite du magasin et possibilité d'achats. Tout au long de la visite nous avons été informés sur les conditions d'hygiène extrêmes appliquées dans ce département. Outre la formation des étudiants du lycée, le CIBIAL accueille des particuliers qui souhaitent se perfectionner ou utiliser les installations en place dans la mesure des disponibilités.

Dans un registre plus léger, il est prévu d'assister à un spectacle le 29 janvier 2015 : « Les Folles Années de l'Opérette ».

Sur invitation du Foyer, le Club de l'Amitié du Vigen présentera les 14 et 15 mars 2015, à la salle des fêtes de Solignac, son spectacle « Les Doly-Pranes ». Venez nombreux.

Le Foyer des Aînés poursuit donc régulièrement son activité. Pas de formalisme. Venez nous rejoindre.





Le nouveau club de pétanque, « Les amis de Solignac »



Le 27 novembre, une réunion d'information rassemblait une dizaine de participants. Le bureau a été constitué et de nouveaux membres vont bientôt nous rejoindre.

Une prochaine réunion aura lieu pour la remise des licences et l'organisation de futures manifestations. Nous en profiterons pour faire une photo de groupe à paraître dans la presse locale.

Des manifestations sont d'ores et déjà prévues pour 2015 :

Samedi 14 février à 20h30 à la salle des fêtes de Solignac,

- Bal de la Saint-Valentin animé par le groupe POLYCHROME
- Spectacle d'hypnose avec le grand KERMODEI
- Tombola avec de nombreux lots.



Réservez dès maintenant votre soirée en prenant un billet de tombola qui fera office de droit d'entrée ou sur place dès 20 h 30 (prix d'entrée 5 €).

A venir un concours de belote courant mars.

Pour tout renseignement supplémentaire (distribution de tickets de tombola, nouvelle adhésion ou renseignement),

Contactez Pascal au 06.21.07.33.61 ou cassanais@gmail.com

De nouveaux projets pour la troupe

« Pourquoi pas... Jeux!»

La troupe de théâtre amateur « *Pourquoi pas... Jeux ?* » a repris les répétitions pour un nouveau projet, toujours porté par Raphaël Martin. La pièce s'intitule « **Les belles sœurs** » d'Eric Assous. Le scénario est le suivant : Francky invite ses deux frères, Yvan et David et leurs épouses, Mathilde et Christelle, à pendre la crémaillère de la maison de campagne qu'il vient d'acheter avec sa femme Nicole. Cette dernière a pris la malencontreuse initiative d'inviter également Talia, la secrétaire de son mari. La venue de cette jeune femme pulpeuse sème la panique chez les trois frères et la suspicion chez les belles-sœurs. Le dîner de famille va virer alors au jeu de massacre.



Les spectateurs pourront voir cette mise en scène

Samedi 21 mars 2015 à 20h30 et Dimanche 22 mars 2015 à 15h à la salle des fêtes de Solignac.

Soyez patient, on arrive!



De plus, l'association présentera courant 2015 son projet destiné aux enfants, mis en scène par Sandrine Juge. Il s'agit de la pièce « Pour faire un bon petit chaperon » écrite par Christian Jolibois. Charles Perrault est bien embêté, il a promis à sa nièce Marie-Jeanne de lui écrire une histoire pour son anniversaire, mais l'inspiration ne vient pas... Il se triture les méninges pour trouver les ingrédients nécessaires à l'élaboration d'un conte "qui fait peur". Ce qu'il imagine se joue alors sous les yeux du spectateur, se transforme et s'améliore malgré un loup récalcitrant qui ne veut pas faire ce que l'auteur lui demande. C'est finalement Marie-Jeanne qui lui soufflera les clés de l'histoire du Petit Chaperon Rouge. Une pincée d'humour, un zeste de poésie, un brin de musique et voici la recette pour une histoire réussie. Alors guettez la date sur Solignac et venez rêver avec nous!

Pour information, la troupe répète les mardis de 18h30 à 20h pour le projet « enfant » et de 20h30 à 22h30 pour le projet « tout public » à la salle des fêtes de Solignac. Nous fonctionnons par projet et non par atelier.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

Fabrice Chouvel au 06 11 78 73 31 ou par mail à : fabrice.chouvel@laposte.net

Chorale Cantabile Solignac-Le Vigen

Nos projets pour 2015 :

Quelques concerts sont en prévision en association avec d'autres chorales :

- 28 mars avec la chorale de Saint-Yrieix
- → 18 avril avec le groupe Why Not, nous fêterons les 30 ans de notre chorale

Tennis Club Val de Briance

La saison 2013-2014 du Tennis Club Val de Briance

L'assemblée générale du Tennis Club Val de Briance s'est tenue le samedi 24 octobre 2014 à Solignac, en présence des représentants des communes du Vigen et de Solignac, de l'Office de Tourisme de Solignac et des adhérents du club. Après avoir présenté le bilan moral et le bilan sportif de la saison 2013-2014, les différentes actions menées par le club au cours de l'année écoulée ont été détaillées par Jérémy Desclous, président de l'association.



Les équipes masculines du club ont, comme de coutume, participé à plusieurs championnats, dont la Coupe Charles Hervy, le Championnat des plus de 35 ans, le Championnat d'hiver et le Championnat d'été. Le club a pu inscrire pour ce dernier trois équipes, grâce à la hausse constante du nombre de joueurs. L'équipe 3 a terminé à la première place de sa division. Malheureusement, le nombre insuffisant de joueuses disponibles pour disputer des matchs de

championnats n'a pas permis à l'équipe féminine de participer aux diverses rencontres sportives. Le club espère pouvoir accueillir, dans un avenir proche, suffisamment de joueuses pour permettre à nouveau l'inscription d'une équipe féminine.

Le traditionnel Tournoi Open du club, organisé chaque année fin-août et début-septembre, a accueilli 49 compétiteurs femmes et hommes. La grande majorité des matchs a pu se jouer sur les trois courts extérieurs du Vigen et de Solignac et quelques-uns ont dû se dérouler dans la structure couverte du Quorum de Condat-sur-Vienne.

Le club a poursuivi le développement de l'école de tennis pour les enfants. L'an dernier, ce furent 12 jeunes joueurs qui ont profité des cours dispensés par Paul N'Guyen et Philippe Laloi, qui entraînait également les groupes de joueurs adultes. Durant l'été des stages de tennis ont également été proposés aux enfants et aux adultes débutant ou reprenant le tennis.

La saison des 65 adhérents du club a été rythmée par divers évènements, tels que le tournoi interne, le repas du club au Solilès, le tournoi mixte « rétro » et son pique-nique aux saveurs d'Asie, la galette des Rois et le goûter des enfants au mois de juin. Nous n'oublions pas bien sûr le Marché des Producteurs qui permet à tous les membres du club de se retrouver chaque année pour participer à l'organisation de cette manifestation incontournable de l'été solignacois.

Nous remercions à nouveau toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette année sportive, l'Office de Tourisme de Solignac, ainsi que les mairies du Vigen et de Solignac, grâce à qui nous bénéficions de structures accueillantes et de qualité.

Nous invitons toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient pratiquer le tennis à nous contacter!

Après l'approbation des rapports moral et financier, il a été procédé au renouvellement du bureau :

Président : Jérémy Desclous Vice-Président : Olivier Ribierre Trésorier : Christophe Berthou Secrétaire : Timothy Hatwell

Secrétaire adjointe : Martine Correia

A l'issue de cette sympathique réunion, l'assemblée a levé son verre à l'avenir du club.

Société de pêche

Un bilan de nos alevinages :

Du fait de la météo plutôt médiocre durant la période estivale, la plupart des pêcheurs pensent déjà à la saison prochaine. Ainsi, pour répondre aux souhaits de chacun, l'AAPPMA a procédé à plusieurs alevinages durant l'année écoulée. Dès l'ouverture de la truite et jusqu'au mois de juin, nous avons déversé 300 kg de truites portion auxquelles il convient d'ajouter celles du parcours loisirs (180 kg) qui ont été offertes par la Fédération.

Les truites arc-en-ciel n'étant pas le poisson recherché par tous les pêcheurs, nous avons en outre procédé, dans les ruisseaux affluents de la Briance, à deux lâchers de truitelles (2000 en Juillet et 1000 en octobre).



Les autres pratiquants de la pêche n'ont pas pour autant été oubliés. Ainsi, au cours du mois d'octobre, 400 kg de gardons et 30 kg de brochetons sont venus rejoindre leurs congénères dans les eaux de notre rivière. Cet alevinage sera, dans le courant de l'hiver, complété par des goujons offerts par la Fédération et, au printemps 2015, par des truites portion.

Ces lâchers de poissons représentant la plus grosse part de notre budget, nous ne saurions recommander à l'ensemble des pêcheurs de respecter la réglementation en vigueur concernant les truites et les brochets.

Agenda des manifestations

8 février : Concert gratuit de la chorale « La Ballade » à 20h30 à la salle des fêtes.

14 février: L'association Les Amis de Solignac vous invite à une soirée dansante à partir de 20h30 à la salle des fêtes, avec le groupe Polychrome et avec la participation d'un hypnotiseur. Entrée 5€, renseignements : 06 21 07 33 61

7 mars : repas de l'USSV, salle des fêtes du Vigen.

29 mars : L'association Les Amis de Solignac organise un concours de belote à 14h à la salle des

fêtes.

Renseignements: 06 21 07 33 61

1er mai : Tournoi de l'USSV : trophée Dany Lavergne (U11) et trophée Daniel Faissat (U13)

Foire tous les premiers samedis du mois ; marché tous les samedis.

La page mag'

Dans quelques jours, on fêtera Mardi Gras. Voici quelques idées pour que la fête soit réussie! En limousin, ce jour-là, on mangeait le « Pot-au-feu » et « tarte aux pruneaux »

Le pot-au-feu

Ingrédients pour 6 personnes

Pour la viande: 3 morceaux de bœuf au choix (plats de côtes, paleron, collier, joues) d'environ 500 g chacun, 2 os à moelle et /ou de la queue de bœuf.

La garniture : 1 oignon, 1 bouquet garni (laurier, thym), 2 navets, 8 carottes, 3 poireaux, 8 pommes de terre. On peut rajouter d'autres légumes anciens comme le panais ou le céleri rave, 4 ou 5 clous de girofle, gros sel et poivre en grains.



- **1.** Couper la viande en morceaux et la placer dans une marmite avec les os à moelle, piquer les clous de girofle dans l'oignon épluché, le bouquet garni et le poivre en grains, le poireau et l'ajouter à la viande. Bien saler la préparation, couvrir d'eau froide et porter tout doucement à ébullition. Lorsque l'eau bout, baisser le feu à minimum et laisser mijoter 2 h.
- **2.** Rajouter carottes, navets et autres légumes. Faire cuire pendant 30 min et, en fin de cuisson, mettre les pommes de terre dans le bouillon et terminer la cuisson pendant 20 min.
- 3. Lorsque la viande est cuite, la réserver et filtrer le bouillon.

Déguster alors bien chaud avec de la moutarde et du gros sel. Vous pouvez faire griller du pain et déposer la moelle. Le bouillon peut être servi avant.

Plus le pot-au-feu reste longtemps sur le feu, meilleur il est!

La tarte aux pruneaux

Ingrédients

- 1 fond de pâte brisée, feuilletée ou briochée
- 500g de pruneaux dénoyautés
- 100g de sucre semoule environ (à adapter en fonction des goûts)
- 1 sachet de thé ou une tasse de thé fort
- 1cs de rhum ambré



Mettre les pruneaux dans une casserole et recouvrir d'eau. Porter à frémissement et laisser cuire 10 à 15 min à feu doux. Ajouter le thé et laisser infuser pendant 15 min.

Egoutter et mixer avec le sucre et le rhum (La préparation ne doit pas être trop épaisse). Laisser refroidir. Préchauffer le four à 225° C.

Abaisser la pâte et en garnir un moule à tarte de 28 ou 30 cm. Verser la préparation aux pruneaux sur le fond de tarte et égaliser la surface. Garnir de croisillons de pâte, dorer avec un jaune d'œuf délayé avec un peu de lait (les croisillons de pâte évitent à la garniture de trop se dessécher pendant la cuisson et la conservent plus moelleuse).

Cuire 10 min à 225°, puis 20 à 25 min à 190°.



La page mag'

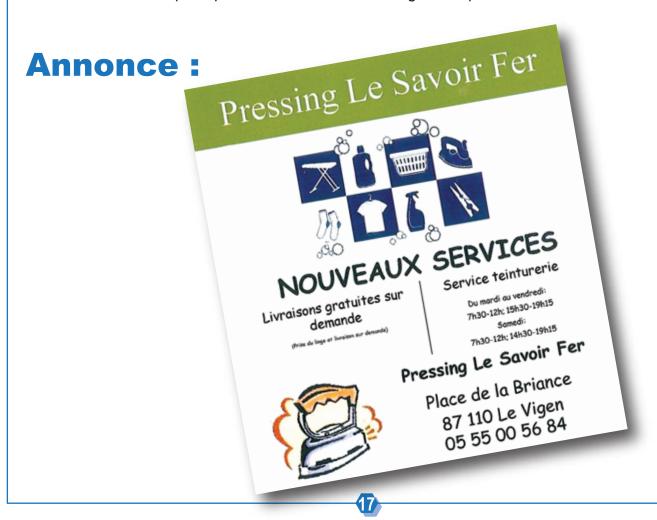
Le coin des enfants

Pour que la fête soit réussie, il faut se déguiser, voici quelques idées de masques à faire avec les enfants.



Fournitures pour masque de mardi gras

- Du papier blanc A4
- Du carton fin d'emballage
- 30 cm de fil élastique
- Des ciseaux
- Du ruban adhésif
- De la colle à papier
- Des crayons de couleur ou feutres
- Il ne vous reste plus qu'à faire marcher votre imagination pour la décoration.



Le Noël des tout-petits



Au cours du mois de décembre, c'était la fête dans les structures qui accheillent les jeunes enfants.

Le multi-accueil « 1, 2, 3... Soleil » a été le premier à fêter Noël le 10 décembre. Bambins et personnel accueillaient les familles, dûment chapeautés en Père Noël. Tout le monde était réuni pour un spectacle poétique de la conteuse Angélique Pennetier.

Dans un décor magique de mobiles, l'histoire de « Ouizz » le petit oiseau qui ne savait pas voler a concentré toute l'attention du jeune public.

Il faut dire que les chants d'oiseaux et le bruit des végétaux produits par divers instruments musicaux ont enchanté les enfants puisque, dès la fin du spectacle, certains s'en sont emparés pour un concert improvisé!

Une agréable surprise attendait les parents. Les éducatrices avaient réalisé un livret avec les textes des chansons apprises au multi-accueil et quelques recettes des bons petits plats de Corinne.

Comme toujours, la fête s'est terminée en chansons puis autour d'un goûter bien mérité.



Le 15 décembre, ce fut au tour du Relais Assistants Maternels (RAM) de Boisseuil « Croque Lune » d'accueillir les familles, les « nounous » et les enfants de Boisseuil, Solignac et le Vigen.

Là, l'ambiance était différente puisque deux chanteuses-instrumentistes, Catherine Fontaine et Marie Bazin, présentaient le spectacle « Mini Môme ». Les chansons, bien adaptées à l'auditoire, étaient rythmées par une guitare et des percussions inhabituelles. La piste de danse a rapidement été envahie par les danseurs en herbe. Le spectacle était aussi sur la piste!

La matinée s'est également achevée par une surprise mais, là, ce sont les assistantes maternelles qui ont interprété des chants de Noël pour leurs petits. Et, bien sûr, un goûter fut servi



afin de redonner des forces à tous les acteurs de cette agréable fête.